

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21789 - 80ÈME ANNÉE

NOUVELLES MESURES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE RECONSTRUCTION APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE GARANCE

Réunie le vendredi 14 mars 2025 sous la Présidence d'Huguette Bello, la commission permanente a voté de nouvelles mesures pour répondre aux besoins de reconstruction après le passage du cyclone Garance qui a frappé La Réunion en provoquant d'importants dégâts.

La commission permanente de la Région Réunion vote de nouvelles mesures pour la reconstruction post-Garance.

- **Activation du règlement "RESTORE" et mobilisation d'une enveloppe de 102 millions d'euros**

La commission permanente a voté un amendement au programme FEDER FSE+ 21-27 de La Réunion qui relève de l'autorité de gestion régionale.

Cet amendement du Programme européen va permettre de mobiliser très rapidement les moyens communautaires via les dispositions du règlement dit "RESTORE" en complémentarité des autres moyens de la solidarité nationale et communautaire.

Pour rappel, le règlement "RESTORE" permet de réorienter une partie des fonds européens des programmes FEDER et FSE+ et de mobiliser un maximum de 10 % de ces moyens pour la reconstruction à la suite d'une catastrophe naturelle.

La commission permanente de la Région Réunion a donc voté l'activation du règlement "RESTORE" et la mobilisation

d'une enveloppe de 102 millions d'euros pour la reconstruction post-Garance.

Ces moyens seront nécessairement ajustés en fonction des dossiers éligibles déposés. Les principaux porteurs de projets concernés tels que les EPCI et toutes les communes, seront consultés afin d'établir un état des lieux et d'identifier les dossiers potentiels. L'enjeu est désormais de veiller à l'optimisation de l'usage des moyens de la reconstruction en définissant des lignes de partages précises entre les ressources de la solidarité nationale, du FSUE (le Fonds de solidarité de l'Union européenne) dont la Région a demandé à l'État la mise en oeuvre rapide sur le territoire, et de "RESTORE".

Le cyclone Garance a impacté de nombreuses entreprises réunionnaises. Des dispositifs sont proposés par des partenaires comme l'État et les chambres consulaires avec des aides qui viennent compléter l'intervention des assurances ou du fonds de secours outre-mer de l'État pour les entreprises non assurées. Toutefois, l'ensemble de ces mesures ne couvrent pas tous les dommages et notamment les pertes d'exploitation.

Face à cette situation, la Région Réunion, compétente en matière de développement économique, a donc décidé d'intervenir par l'intermédiaire d'une première aide exceptionnelle en trésorerie qui doit permettre aux TPE et aux PME de faire face aux dépenses non couvertes par les

assurances ou d'autres dispositifs : pertes d'exploitation, pertes de stocks de matières premières, produits finis ou marchandises.

Cette aide, dont le montant peut aller jusqu'à 5000 euros, s'adresse aux entreprises de dix salariés ou moins de tous les secteurs d'activité et aux entreprises de 50 salariés ou moins des secteurs du tourisme et de la transformation agroalimentaire. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 avril 2025.

La commission permanente de la Région Réunion a voté la mobilisation d'une enveloppe de deux millions d'euros pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Conformément à l'article L2122-1 du code de la commande publique, la commission permanente a acté de confier sa gestion à l'Agence de Services et de Paiement (ASP), par délégation, afin de répondre à l'objectif d'une intervention rapide sur un volume important de demandes.

- **Reconstruction et réparation du réseau routier national**

Le domaine public routier a été très fortement impacté par le passage de Garance. Afin de réparer les dégâts et remettre en bon état de fonctionnement le réseau routier national d'importants travaux sont nécessaires et indispensables.

Une estimation provisoire chiffre à 72,5 millions d'euros les dépenses qui seraient nécessaires pour une remise en état du réseau routier national et un retour à une situation équivalente à celle qui existait avant cet évènement météorologique.

Dans l'attente de la consolidation de cette estimation, et afin de pouvoir engager les premières dépenses et rémunérer les nombreuses entreprises qui travaillent à la remise en état du réseau routier national pour le compte de la collectivité régionale, la commission permanente a voté la mise

en place d'une autorisation de programme complémentaire de 30.000.000 euros sur le budget d'exploitation de la DEE.

LA LIBRE PENSÉE DE LA RÉUNION APPELLE À LA MANIFESTATION LE 22 MARS À 10H À SAINT-PAUL

Le 18 décembre 2024 lors du meeting de lutte organisé à l'occasion de la Journée Internationale des Migrant.e.s, nos organisations et collectifs ont déclaré : *"Nous ne voulons pas d'une société raciste. Ensemble, construisons la société dans laquelle nous voulons vivre, une société de tous les droits pour toutes et tous, une société de solidarité, de fraternité, de justice, et de respect des libertés".*

Un appel international a été lancé pour une journée mondiale de manifestations contre le racisme et le fascisme : *"Nous appelons les progressistes de la planète, individus comme mouvements, toutes celles et tous ceux qui s'opposent au racisme et au fascisme, à se mobiliser pour construire une riposte unie à une menace mortelle pour nous toutes et tous.*

Nous devons affronter et vaincre ceux qui promeuvent la haine et la division et le faire avec de larges mouvements fondés sur la diversité, la solidarité et l'unité.

Nous appelons à une journée mondiale d'actions contre le racisme et le fascisme, dans les villes du monde entier, au nord comme au sud, samedi 22 mars 2025 et autour de cette date, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme.

Il y a des moments dans l'histoire où il faut se lever et faire entendre sa voix, et nous sommes dans un tel moment. La situation est grave et urgente, mais nous sommes la majorité, nous pouvons gagner. ¡No Pasarán !"

L'HEURE DE LA RIPOSTE

Nous vivons ensemble, chaque jour, et voulons continuer à le faire librement, dans l'égalité, la justice et la solidarité.

Nous avons la volonté commune de mener le combat essentiel pour l'égalité des droits pour toutes et tous, pour la justice sociale contre le fascisme et contre le racisme sous toutes ses formes.

Notre détermination est à la hauteur de nos ambitions ! Forts et fortes de notre unité, obligeons-le pouvoir à renoncer à ses politiques violentes d'exclusion qui jettent dans l'extrême précarité sociale et administrative, un grand nombre de personnes étrangères, quel que soit leur statut, travailleuses et travailleurs avec ou sans titre de séjour, familles, femmes, étudiants, mineurs isolés, exilé.e.s, en demande d'asile ou déboutés.

Nous appelons à soutenir les luttes en cours, celles des jeunes, à Paris et sur tout le territoire, celles des femmes en lutte pour leur hébergement, celles des travailleurs et travailleuses en lutte pour leur régularisation et le renouvellement de leur titre de séjour.

Nous appelons à construire les conditions d'une mobilisation unitaire d'ampleur combinant, dans toute leur diversité, nos différentes ressources et répertoires d'actions.

C'EST POURQUOI

Nous appelons les immigré.es, avec et sans-papiers à rejoindre les collectifs de sans-papiers et/ou les organisations syndicales sur leur lieu de travail.

Nous appelons toutes et tous à rejoindre les réseaux de solidarité, les collectifs, les associations sur votre ville, votre quartier, à rejoindre les syndicats sur votre lieu de travail.

Nous appelons à faire converger ce mouvement dans la rue le samedi 22 mars dans le cadre de la journée internationale contre le racisme.

Toutes et tous ensemble, agissons, uni.es, pour un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire contre le racisme, l'exclusion et l'exploitation.

HÉRITAGES DES GRANDES MARONES : CONFÉRENCE DE CHARLOTTE RABESAHALA



Professeure retraitée de l'Éducation Nationale, Docteure en civilisation, Consultante sénior en anthropologie culturelle, Conseillère scientifique de l'Association patrimoniale MIARO.

Jeudi 27 mars 2025 à 18:00

Salle de conférence du front de mer de Saint-Paul (en face de la place du marché forain) dans le cadre du Mois des droits des femmes. <https://www.amis-univ-reunion.fr/collect/description/533256-g-heritages-des-grandes-marones>

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles et des contraintes sanitaires en vigueur à cette date.

L'accès n'est pas réservé aux adhérents, mais nous aurions plaisir à constater que vous appréciez et encouragez nos activités en adhérant. <https://www.amis-univ-reunion.fr/page/1408500-adherer-ou-renouveler>



IN KOZMAN POU LA ROUTE « I VO MYÉ FÈR ANVI K'PITYÉ »

Mézami, si mi di azot mi yèm kozman-la-i vo myé fèr anvî k'pityé- zot va pétète trouv sa étonan pars in moune i fé anvî sé par son fizik, par son boté, par son linz li mète épi dizon par son réissite sossyal k'i akonpagn toussala. Donk zot va dir, vi mon manyèr panssé, la plipar d'tan mi sèye mète anlèr sak la fine tonb atèr plito ké mète pliss anlèr sak lé déza anlèr.

Poitan an tan k'rényoné, mi apréssyé sak i apèl la réissite d'éksélanss, pou mon bann konpatriyote. I fé arien pou mwin lo domenn zot réissite provik zot l'ariv la par zot travaye épi par zot jéni pèrsonèl.

Finalman konm toute rényoné mi apréssyé noute konpatriyote kan zot i réissi. Pou lé zot, pou sak i travaye, i fé zéfor épi i diré zot i ariv pa landroi zot i vé arivé mi souète zot i réissi dann zot domin.

Mé konm i di, domin sé in n'ote zour, é la réissité i pé arivé épi l'èrla lo kozman i vo myé fèr anvî ké pityé lé bonpou zot ossi. Mézami zot i koné bien noute listoir l'amontre anou pou in bonpé pou réissir i fo fé pityé é zordi ankor kissoi dann radio, kissoi dann télé, sansa sinplom an parmi l'moune fèr pityé sé lo shomin la réissite...

L'èrla mi domann an mwin mèm kansa so tan-la va finir épi nou va fèr anvî plito ké pityé pars é nou sar pli romarkab par noute fyèrté ké par sak i apèl noute imilité.

Alé ! Mi kite azot rofléshir la dsi é ni retrouv pli dvan, sipétadyé.

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433